

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Jeudi 30 Octobre 2025 en Visio conférence et Présentiel**

**Présents :**

**En présentiel** : Patrick SINGLA – Marie BAYLE – Sophie BRECHET – Evelyne RICOL

**En visio** : Julie MALSERT – Denis SAMSON – Valérie CORDURI-DAVIET – Elisabeth QUEROL - Christian EYMARD – Gilles LOGIER – Daniel SOBIERAJ – Fanny BILIATO-MOULIN – Stéphanie GARIN – Leila PERCHET – Marie-Christine RICHEL - Sandrine SECCAUD-FIDELLE - Florian MOREAU – Pascale LANDY – Patrice PERRIN - Nathalie ROUX - Aurélie VIALA – Frédéric DOURY – Jean-Michel DAVIET - Isabelle LELOUARD

**Excusés** : Eric COURTOIS – Laurent PFEIFFER – Cathy CARVALHO – Thierry BONNEFOY – Stéphane QUINTY – Jean-Pierre DEFOUR

Patrick SINGLA ouvre la séance en remerciant les différents membres pour leur présence à ce C.A. extraordinaire convoqué en raison de circonstances exceptionnelles.

### **1 – Démission du Président de la Commission de Discipline et ses conséquences**

Daniel SOBIERAJ a expliqué que sa démission était liée à des difficultés personnelles et a suscité des interrogations de la part de Frédéric DOURY sur l'impact de cette situation sur l'engagement des membres restants. Le Président a précisé que la démission de Daniel entraînait celle de toute la commission, soulignant l'urgence de trouver un nouveau Président pour traiter des dossiers importants en attente.

Daniel a précisé que sa démission faisait suite également à des problèmes relationnels rencontrés.

Daniel a partagé son ressenti sur des commentaires qui l'ont perturbé.

Avec l'absence d'une salariée, des solutions avaient été discutées pour trouver des solutions de remplacement.

Les membres ont discuté des critères de sélection pour le futur Président de la Commission de discipline, mettant en avant l'importance de l'expérience et de l'écoute. Stéphanie GARIN a exprimé des préoccupations concernant la dynamique de groupe, en insistant sur la nécessité d'un président charismatique et impartial. Plusieurs participants, dont Frédéric DOURY et Marie BAYLE, ont convenu que le président ne devrait pas être un arbitre actif, afin d'éviter des conflits d'intérêts, ce qui a permis de dégager un consensus sur l'importance d'une approche neutre et inclusive.

## **2 – Présentation de deux membres pour être coopter**

Patrick SINGLA informe les membres du C.A. qu'il a reçu 2 candidatures pour une seule cooptation.

La première de Christophe CHAUMOND, licencié à Monteil, la seconde de Frédéric SOLER, membre du Comité du Rhône et ancien vice-président de la Commission de discipline.

Une discussion s'engage entre les élus pour savoir qui avait les qualités requises pour intégrer le CA.

Le Président propose un vote à main levée, qui est accepté par l'ensemble des membres du C.A.

Résultats du vote :

Votants 24 personnes

- 22 votes pour Frédéric SOLER
- 0 vote pour Christophe CHAUMOND
- 2 abstentions

## **3 – Convocation d'une AGE en vote électronique**

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura pour but de confirmer les cooptation des deux personnes Evelyne RICOL et Frédéric SOLER au conseil d'administration

Patrick SINGLA demande à Elisabeth QUEROL de s'occuper des formalités, afin de mettre cela en place le plus rapidement possible.

## **4 – Point sur les procès en cours**

Le Président présente un état des lieux sur les procédures en cours et à venir.

Le Président a contacté la Fédération pour obtenir des conseils juridiques supplémentaires concernant la situation actuelle.

Plusieurs membres insistent sur l'importance d'être transparents vis à vis des clubs à ce sujet.

Stéphanie GARIN propose d'intégrer un juriste bénévole pour renforcer les compétences juridiques au sein du Conseil d'Administration.

## **5 – Divers**

### **5 – 1 Budget 2026**

Le Président rappelle que tous les responsables de Commissions doivent fournir leur budget pour le 31 Octobre au plus tard.

### **5 – 2 Expert-Comptable**

Le service finance a un appel offre pour le changement de notre expert-comptable.

Deux sociétés ont été contactées CDLA et NOVANCE.

Après discussion sur les réponses des deux sociétés, nous passons au vote pour retenir une seule société.

Résultats du vote :

Votants 24 personnes

- 24 votes pour NOVANCE
- 0 vote pour CDLA
- 0 abstention

Le service finance va prendre contact très rapidement avec cette société pour mettre en place le suivi et le contrôle de nos finances.

### **5 – 3 Relation FFHB**

La Fédération a annoncé du retard dans le versement du Contrat d'objectifs individualisé.

La Fédération est en restructuration de son service finance avec des embauches de comptable.

Le Président de la Ligue informe les membres du CA d'un nouveau CTI avec des critères d'attribution pour 2026, celui-ci est encore en cours de discussion entre la FFHB et les territoires.

Leila PERCHET et Pascale LANDY ont évoqué la nécessité pour les Ligues et Comités de s'adapter aux nouvelles contraintes, en cherchant à voir les aspects positifs des réformes tout en soulignant la difficulté de leur mise en œuvre rapide et l'importance de la solidarité entre structures.

La séance est levée à 20 h 30

**Le prochain Conseil d'Administration est fixé au SAMEDI 6 DECEMBRE 2025**

**Patrick SINGLA**

Président

